Le journal municipal de Montreuil

N° 188 ■ Du 7 au 20 novembre 2024

Le Montreuillois

« S'unir pour réussir » www.montreuil.fr

BIENTÔT UNE NOUVELLE CROIX-DE-CHAVAUX

■ DOSSIER SPÉCIAL P. 6 À 11

« Rénover la Croix-de-Chavaux nous permettra d'en faire un lieu de vie, tout en anticipant les effets du réchauffement climatique. »

Patrice Bessac, maire de Montreuil

Retrouvez notre grand entretien avec le maire ■ P. 4 ET 5

50 ANS D'AMOUR À MONTREUIL

Viviane et Guy sont nés à Montreuil, s'y sont mariés il y a 50 ans et y vivent encore aujourd'hui. Afin de rejoindre notre photographe, ils sont discrètement sortis par l'arrière de leur résidence… « Pour que nos voisins découvrent nos tenues dans *Le Montreuillois*, pas avant ! » ■ P. 2

NOTRE RENTRÉE LITTÉRAIRE

Pour vous donner envie de vous plonger dans leur lecture, nous avons sélectionné six romans made in Montreuil. ■ P. 22–23

LA DOCTORESSE N'ÉTAIT VRAIMENT PAS LA BIENVENUE…

En 1895, un conflit éclate entre la municipalité et les médecins de Montreuil. En cause : une certaine Caroline Schultze… ■ P. 29

« Incarner dans un espace commun les diversités sociales et culturelles fait la grandeur et la force de Montreuil »

Entretien avec le maire Patrice Bessac

JULIETTE DE SIERRA

Patrice Bessac durant l'entretien avec *Le Montreuillois*, le mercredi 30 octobre.

Après plusieurs années de concertation, les travaux renouvellement de la place de la Croix-de-Chavaux, un lieu stratégique de notre ville, commenceront en novembre. Il s'agit là d'un des grands projets du mandat. À cette occasion, votre journal a interrogé le maire, Patrice Bessac, sur ce projet et sur les futurs développements de notre ville, ainsi que sur la politique nationale.

Le 12 novembre commence le réaménagement de la Croix-de-Chavaux. Pourquoi ce projet ?

Patrice Bessac : Avec de nombreux commerces, deux stations de métro, deux centres commerciaux, situés rue des Lumières et avenue de la Résistance, Montreuil possède un vrai centre-ville. Un lieu très vivant, de rencontre et de partage. C'est une chance fantastique que n'ont pas de nombreuses autres villes de banlieue. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais de nombreuses années de travail. La rénovation du quartier de la mairie a fait apparaître un déséquilibre avec la Croix-de-Chavaux, plus ancienne et moins adaptée aux nouveaux usages. Enfin, la rénovation de la place elle-même accompagne une profonde transformation urbaine, avec notamment : la réfection du conservatoire, la transformation des locaux de l'ancien Méliès en une maison des cultures urbaines, et la rénovation des tours Orion et Urban, qui accueilleront à terme des centaines de salariés et dynamiseront l'activité commerçante.

> **« Le réaménagement de la Croix-de-Chavaux a pour but d'en faire un lieu de vie »**

Quelle est la philosophie du projet de réaménagement de la place de la Croix-de-Chavaux ?

P. B. : Il s'agit d'améliorer le partage de l'espace, avec des parcours cohérents et sécurisés pour les cyclistes, ainsi que des espaces piétons agrandis, végétalisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), tout en simplifiant la circulation automobile. C'est la même philosophie que celle qui nous a guidés lorsque nous avons rénové l'ancien parking de la place Langevin, aujourd'hui piétonnier et équipé de jeux pour enfants. En bref, nous souhaitons rendre l'espace aux citoyens, faire de cette place un lieu de vie, tout en anticipant les effets du réchauffement climatique.

Des espaces piétonnisés, des pistes cyclables, davantage d'arbres et de pleine terre… Certains citoyens affirment que ces aménagements rendent le centre-ville plus difficile d'accès. Qu'en pensez-vous ?

P. B. : Il y a une population dont on ne parle jamais : les personnes à mobilité réduite – aussi bien les personnes âgées que celles en situation de handicap – et qui, aujourd'hui, éprouvent d'indiscutables difficultés à traverser la place de la Croix-de-Chavaux. Les changements à venir vont leur permettre de circuler beaucoup plus aisément. Le projet a été pensé pour supprimer purement et simplement tous les trottoirs et donc améliorer l'accessibilité !

Et pour les quartiers plus éloignés ?

P. B. : Avec les travaux de l'avenue Gabriel-Péri et les problèmes de bus, les habitants des quartiers Bel-Air, Le Morillon ou Ruffins ont certes été pénalisés. Aujourd'hui, une partie de ces problèmes sont résolus ou vont l'être. L'arrivée de la ligne 11 du métro, les nouvelles lignes de bus, comme la 202, et bientôt le tramway T1 améliorent la vie des Montreuillois. La preuve en est qu'il n'y a jamais eu autant de commerçants à Montreuil !

Vous avez évoqué l'arrivée de la ligne 11 du métro et celle,

prochaine, du tramway T1. Y aura-t-il d'autres combats pour les transports publics à Montreuil ?

P. B. : On voit l'impact formidable de la ligne 11 sur notre vie quotidienne ! J'ai vu en quelques semaines des habitants changer de vie parce que leur temps de transport a été divisé par deux, notamment à la Boissière. Il reste deux combats : la ligne 1 du métro, pour laquelle le processus est en train de reprendre, et, évidemment, la ligne 9. Nous ne céderons rien. De même que sur la régularité des bus, nous ne lâcherons pas ! Nous resterons vigilants.

Comment voyez-vous l'évolution des quartiers populaires ?

P. B. : Les quartiers populaires de Montreuil, et notamment Le Morillon et La Noue, sont au cœur de notre identité et au cœur de Montreuil. C'est la raison pour laquelle la municipalité s'est engagée dans le Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU), pour lequel l'État s'est engagé à hauteur de 100 millions d'euros. Certes, nous sommes dans un moment d'incertitude concernant les financements de l'État, mais l'engagement financier de la municipalité ne sera pas remis en cause. Dans ce cadre, plusieurs grands chantiers de rénovation énergétique ont déjà été mis en œuvre, ainsi que la rénovation massive des établissements scolaires et la création de nouvelles infrastructures. À La Noue – Clos-Français, l'arrivée du tribunal administratif et de la Cour du droit d'asile et la transformation de l'ancienne galerie commerciale vont donner un nouveau souffle au quartier.

Le projet de la Croix-de-Chavaux clôture-t-il le projet de renouvellement du cœur de ville ?

P. B. : Une ville, c'est vivant, le travail ne finit jamais. Au-delà du centre-ville, de nombreux chantiers et projets sont en cours. Je pense aux aménagements des abords du tramway T1, qui vont bénéficier à tous les quartiers mitoyens, notamment le Bel-Air et Montreau – Ruffins. Dans cette partie de Montreuil, l'offre culturelle va également se renforcer, avec l'installation de la future Maison pop rue Pierre-de-Montreuil. Sans oublier l'IUT, véritable point d'appui pour le développement d'un futur pôle universitaire à Montreuil.

Selon vous, qu'est-ce qui distingue Montreuil des autres territoires en termes de conception et de fabrication de la ville ?

P.B. : Notre capacité à incarner toutes les diversités sociales et culturelles, dans un espace commun, fait la grandeur et la force de Montreuil. Cette ville est fondamentalement composite. Il n'y a pas un urbanisme unique qui aurait guidé la totalité de sa construction, contrairement à d'autres communes de la petite couronne. Les équipes municipales successives ont eu l'intelligence de veiller au développement de tous les quartiers à travers un mélange de logements, d'activité économique et d'équipements publics. C'est une conception d'avenir. Les villes qui ont grandi en mode mono-tâche ou mono-activité sont aujourd'hui en échec.

JULIETTE DE SIERRA

Patrice Bessac présentant le projet de la Croix-de-Chavaux, sous la halle du marché, le 2 octobre 2023.

Montreuil est très attractive et les prix de l'immobilier augmentent. Quelles sont les réponses de la municipalité ?

P. B. : Je suis très fier qu'on ait réussi à concrétiser notre promesse d'avoir 40 % de logements publics dans toutes les constructions nouvelles. C'est le principal amortisseur qui permet à la diversité sociale de vivre à Montreuil. Sans le logement public, vu les prix dans le privé, il n'y a plus de diversité sociale ! Les outils de la puissance publique sont limités mais ils existent. Nous avons mis en place l'encadrement des loyers que permet une loi pourtant moyennement efficace, et instauré une charte qui plafonne les prix des projets immobiliers. Nous continuons à soutenir le premier achat immobilier pour les Montreuillois grâce notamment à la construction de logements en accession sociale à la propriété. L'État devrait pénaliser très durement les maires qui ne respectent pas la loi sur la construction de logements sociaux. Les premiers ghettos qui existent dans ce pays, ce sont des ghettos de riches, ces villes qui comptent à peine 3 % de logements sociaux.

Quelques mots sur la politique nationale. Le gouvernement de Michel Barnier a annoncé des coupes de 5 milliards d'euros dans le budget des collectivités. Qu'en pensez-vous ?

P.B. : Il faut mesurer qu'un homme seul, le président de la République, par son irresponsabilité, a plongé la France dans une situation budgétaire grave. C'est pour moi un acte d'accusation à la fois contre l'homme actuellement en fonction, Emmanuel Macron, et contre l'institution, la présidence de la République, qui dans sa forme présente est nocive pour la France. Quelqu'un a dit un jour que l'élection présidentielle en France donnait la permission à la personne élue de se prendre pour Napoléon. La réalité, c'est que l'État a procédé à des aides fiscales indues à certaines entreprises. Il s'est lui-même mis en situation de faillite, et il fait maintenant la poche des collectivités locales. Elles ne sont pour rien dans la situation du pays. Les dépenses totales des collectivités stagnent depuis vingt ans autour d'un peu moins de 9 % du PIB. Les mesures qui sont en train d' être proposées sont extrêmement violentes à l'égard de certaines collectivités locales. C'est une aberration, alors même qu'en Seine-Saint-Denis, par exemple, nous concentrons une grande pauvreté et une inégalité d'accès aux services publics. On est dans quelque chose de tellement dur qu'il est difficile, aujourd'hui, d'imaginer les conséquences des coupes budgétaires annoncées.

> **« Un homme seul, le président de la République, par son irresponsabilité, a plongé la France dans une situation budgétaire grave »**

Êtes-vous favorable à une nouvelle république ?

P. B. : Lorsque le président de la République dispose de la majorité à l'Assemblée nationale, il peut exercer un pouvoir qui est un pouvoir personnel, autoritaire, néfaste à l'exercice d'un bon gouvernement pour la France. Je suis pour un équilibre des pouvoirs qui ne concentre pas en un seul homme toutes les responsabilités.

Quel regard portez-vous sur l'expérience politique du NFP ?

P. B. : Je me suis engagé à 100 % avec le Nouveau Front populaire en pensant que, face à l'extrême droite, il était – et il est toujours – urgent et vital que la gauche soit unie. Au soir des élections européennes et à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, il était « minuit moins le quart ». L'extrême droite était aux portes du pouvoir. Cela a créé un électrochoc. Il y a eu une mobilisation exceptionnelle des citoyens de notre pays. Mais ils auraient aimé que nous fassions l'union plus tôt sur un programme clair. Je pense qu'il faut s'engager résolument afin que la gauche soit unie autour d'un gouvernement, d'un programme et de candidats qui lui permettent de remporter une majorité à l'Assemblée nationale et à l'élection présidentielle.

Quelles serait pour vous les grandes priorités, pour la France, d'un gouvernement gauche ?

P. B. : Il y a quatre grandes priorités. Premièrement, faire face à la crise économique, sociale et écologique. Il faut engager le combat pour regagner l'autonomie productive de l'Europe. Il est aussi nécessaire de redéployer des services publics efficaces en France. Les difficultés de l'hôpital ou de l'école sont criantes. Ce sont autant de déchirures au contrat de l'égalité entre les Français. Et, bien sûr, il faut organiser la mutation écologique de nos sociétés. Deuxièmement, le seul avenir possible pour l'Europe, c'est une Europe transformée, une Europe politique, en capacité de proposer une ambition de société. Troisièmement, nous sommes dans un monde en guerre où les logiques de puissance constituent la dynamique essentielle. La France devrait avoir une politique de prévention des conflits. Il n'y a pas de solution dans l'alignement derrière un bloc. Quatrièmement, je l'ai dit, il convient de mettre en œuvre une réforme institutionnelle et de refaire du président de la République ce qu'il doit être, à savoir un arbitre dans les situations exceptionnelles et un garant des intérêts fondamentaux de la nation. Pas celui qui gouverne selon son bon vouloir sans en avoir reçu le mandat précis du peuple, ni de la Constitution. ■

Propos recueillis par Quentin Corzani et Jean-François Monthel

Croix-de-Chavaux : une

Dossier réalisé par Jean-François Monthel et Christine Chalier

Plusieurs années après les premières concertations et expérimentations, le chantier de la place de la Croix-de-Chavaux démarrera le 12 novembre. Sont prévus davantage d'espaces piétonniers et végétalisés, de nouvelles pistes cyclables et la fluidification du trafic automobile. En somme, une nouvelle place, pensée pour permettre aux citoyens de se réapproprier les espaces. Fin des travaux dans un an. Toutes les explications sur ce projet qui va changer le cœur de ville.

OSTY ET ASSOCIÉS AVENUE

1

Des images de synthèse représentant les futurs aménagements de la Croix-de-Chavaux. Sont prévus davantage d'espaces piétons et végétalisés. 1- Vue depuis la rue du Capitaine-Dreyfus. 2- Vue depuis l'esplanade Jacques-Duclos.

D'ici quelques jours, les barrières de chantier vont faire leur apparition à la Croix-de-Chavaux. Elles donneront le top départ des travaux de rénovation de la place. Un chantier monumental qui va s'étaler sur plusieurs mois, avec plusieurs phases distinctes pour limiter au maximum les désagréments (voir calendrier, page suivante). Parmi les premières nouveautés : la suppression du giratoire autour du terre-plein central, attendue pour février ou mars 2025 (voir la carte explicative, page 9). « Il s'agit de simplifier la circulation automobile tout en améliorant le partage de l'espace, avec des parcours cohérents et sécurisés pour les cyclistes, ainsi que des espaces piétons agrandis, végétalisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite », explique le maire de Montreuil et président d'Est Ensemble Patrice Bessac (voir interview pages 4 et 5). Élaboré en concertation avec les habitants, sous la houlette des agents du service Aménagements et mobilité durable et de la célèbre paysagiste Jacqueline Osty (voir page 10), le projet prévoit, notamment : le doublement des espaces piétonniers (portés à 70 % de la superficie de la place, contre 30 % aujourd'hui) ; la plantation de près de soixante arbres en pleine terre, en plus de la vingtaine d'arbres déjà en place ; la création de plus de 700 m² carrés d'espaces verts, en plus des 650 m² existants ; une piste cyclable continue tout autour de la place ; de multiples éléments de mobilier urbain ; l'aplanissement des sols des espaces piétonniers pour faciliter les déplacements, etc. « Avec ce projet, c'est tout le cœur de ville qui s'agrandit. L'objectif, c'est de faire de la Croix-de-Chavaux un vrai lieu de destination, en écho au dynamisme du quartier de la mairie », précise Gaylord Le Chequer, premier adjoint délégué à la ville résiliente, à l'urbanisme et aux espaces publics (voir interview page 10). Ainsi, l'aménagement des espaces publics s'accompagne de multiples projets urbains, récemment achevés, en cours, ou en devenir. Citons, entre autres : la maison des cultures urbaines, dont les travaux devraient bientôt démarrer, sur le site de l'ancien cinéma Méliès ; la tour Orion, en cours de rénovation, qui accueillira une résidence hôtelière et un bar-restaurant en « rooftop » à son sommet ; la création d'une résidence étudiante dans l'ancienne usine Chapal ; la nouvelle tour Urban, qui a accueilli ses premiers employés cette année après être restée inoccupée pendant près de 30 ans… Sans oublier la récente restauration du conservatoire de musique et de danse, conçu par le célèbre architecte Claude Le Goas dans les années 1960, à l'époque de la totale modernisation du quartier de la Croix-de-Chavaux (voir page 11). « Le projet prévoit la mise en valeur des éléments patrimoniaux de la place, comme le monument à la mémoire de la Résistance et la stèle en hommage à Jacques Duclos, dont les abords seront réaménagés et végétalisés », précise Gaylord Le Chequer. Ainsi la nouvelle place, tournée vers le futur, est-elle vouée à perpétuer le dynamisme multiséculaire de la Croix-de-Chavaux, commerçante, vivante et populaire. ■

> **« Cet aménagement s'accompagne d'autres projets urbains : maison des cultures urbaines, une résidence étudiante, les tours Orion et Urban… »**

LE PROJET EN CHIFFRES

7
millions d'euros seront consacrés à la rénovation de la Croix-de-Chavaux

60
nouveaux arbres seront plantés, en plus de la vingtaine existante

117 385
passages de vélos ont été enregistrés en octobre 2024 à la Croix-de-Chavaux (source : data.montreuil.fr)

70 %
de la surface de la place sera piétonnisée, contre 30 % aujourd'hui

révolution en marche !

2

OSTYETASSOCIÉSAVENUE

La Croix-de-Chavaux aujourd'hui...

GILLES DELBOS

▶ Suite page 8...

▶ Suite de la page 7

LA NOUVELLE CROIX-DE-CHAVAUX

SE POSER, SE RESTAURER, SE RENCONTRER
De multiples éléments de mobilier urbain (bancs, tables, etc.) seront installés dans les nouveaux espaces de rencontre, piétonniers et végétalisés. Les « food trucks » s'enracinent également dans le paysage, grâce à plusieurs emplacements dédiés (voir légende).

avenue de la Résistance

Monument de la Résistance

boulevard Chanzy

rue de Paris

Place Jacques-Duclos

Place Paul-Langevin

rue Kléber

rue Girard

UNE CIRCULATION PARTAGÉE ET SÉCURISÉE
Au cœur du projet : l'équilibre entre piétons, voitures et vélos. Les déplacements piétonniers deviennent plus aisés et naturels, avec deux nouveaux passages au cœur du carrefour et l'agrandissement des espaces piétons. Les pistes cyclables, sécurisées, feront le tour de la place et seront équipées d'un revêtement beige, plus sécure. Enfin, la circulation automobile est simplifiée, sur un axe rectiligne est-ouest.

UN ESPACE PIÉTON AGRANDI ET UN SOL PLAN
Sur les 17 000 mètres carrés du projet, les espaces piétons augmentent de 3 000 mètres carrés, pour atteindre près de 12 000 mètres carrés (soit 70 % de la Croix-de-Chavaux, contre 40 % aujourd'hui). Sur la future place qui remplacera l'îlot central, ainsi que sur tous les abords de la Croix-de-Chavaux, le sol sera désormais plan, sans trottoir, facilitant les déplacements de tous, dont les personnes à mobilité réduite (PMR). Le revêtement sera rénové, avec plusieurs variétés de matériaux, clairs, mieux adaptés aux fortes chaleurs.

LÉGENDE

- : zone de travaux
- : espaces piétons
- : foodtrucks
- : entrées de métro
- : pistes cyclables
- : station centrale de bus
- : parkings deux-roues
- : parkings à Vélib'
- : assises (bancs, pique-nique...)
- : nouveaux espaces verts
- : arbres existants
- : arbres à venir

boulevard Rouget-de-Lisle

rue du Capitaine-Dreyfus

ADIEU L'ÎLOT CENTRAL !
L'îlot central disparaît. Cette placette, qui héberge la stèle à la mémoire du Montreuillois Jacques Duclos, ancien dirigeant du Parti communiste français, se transforme en un immense espace piétonnier, ouvert sur la place Paul-Langevin. Patrimoine communal, la stèle Jacques-Duclos demeure, au cœur d'un espace très végétalisé. Idem pour le monument de la Résistance, emblématique de la Croix-de-Chavaux, dont les abords seront rénovés et végétalisés.

avenue Gabriel-Péri

DAVANTAGE D'ARCEAUX POUR LES VÉLOS !
115 nouveaux arceaux sont prévus (soit 230 places de parking pour les vélos, un arceau servant pour deux bicyclettes). Au total, la nouvelle Croix-de-Chavaux proposera dès 2025 près de 400 arceaux. Il faut y ajouter la station de Vélib' de 57 places (qui rouvrira rue de Vincennes en septembre 2025).

rue de Vincennes

rue François-Debergue

DU VÉGÉTAL, DU VERT, DES ARBRES EN PLEINE TERRE !
Le projet fait la part belle aux végétaux. Près de 60 arbres seront plantés, en plus des 23 déjà présents (propriété du domaine public routier départemental). Pour favoriser l'écoulement de la pluie dans les sols, de nouveaux espaces de pleine terre seront créés (700 mètres carrés environ). Enfin, de nombreux massifs végétalisés sont prévus sur la nouvelle place centrale et sur tous les abords de la Croix-de-Chavaux.

CÉCILE WINTREBERT

COMMENT SE DÉROULERA LE CHANTIER ?

■ LE CHANTIER SE DÉROULERA EN DEUX PHASES

La phase 1, la plus importante, concerne le cœur de la Croix-de-Chavaux et certains de ses abords. Elle s'étalera de novembre 2024 à fin 2025.
La phase 2 concerne la rue Kléber, le pourtour du centre commercial et les abords de la tour Orion (située entre les rues Kléber et de Vincennes, et actuellement en rénovation). Elle devrait durer 6 mois, courant 2026 (la fin des travaux de rénovation de la tour Orion étant prévue pour septembre 2027).

■ UNE CIRCULATION MODIFIÉE

À partir du 18 novembre, seront fermés à la circulation automobile :
— le tronçon nord de la rue de Vincennes (de Croix-de-Chavaux à la rue François-Debergue) ;
— le tronçon sud de la rue François-Debergue (entre l'avenue Gabriel-Péri et la rue de Vincennes), où le stationnement est supprimé.

À partir de février 2025, la partie sud du terre-plein central de la Croix-de-Chavaux sera définitivement fermée à la circulation automobile. Celle-ci se fera désormais sur l'axe est-ouest (dans le prolongement de la rue de Paris). Sont prévues : deux voies automobiles et une voie cyclable en double sens.

■ UN NOUVEAU TERMINUS POUR LE 127

Le terminus du bus 127 sera déplacé dans la rue de Vincennes au début de 2025.

■ UNE BASE VIE CONSÉQUENTE

La base vie (qui accueille techniciens et ouvriers du chantier) sera répartie en deux endroits :
— sur le parking Paul-Langevin, qui restera donc fermé à la circulation durant toute la durée des travaux ;
— sur neuf places de stationnement de la rue Girard.

■ LES TAXIS BOUGENT

La station de taxis de la Croix-de-Chavaux sera supprimée à compter de janvier 2025 pour le démarrage des travaux dans cette zone.

▶ Suite page 10...

▶ Suite de la page 9

« La Croix-de-Chavaux est une place populaire et le restera »

Le point sur le chantier avec Gaylord Le Chequer, premier adjoint délégué à la ville résiliente, à l'urbanisme, aux espaces publics, aux grands travaux de transport et à la protection des Murs à pêches.

Le réaménagement de la Croix-de-Chavaux démarre en ce début novembre. Faut-il s'attendre à de grosses perturbations dans les déplacements à pied, en voiture ou à vélo ?

Gaylord Le Chequer : Avec les équipes qui nous accompagnent, nous avons prévu de limiter au maximum les impacts du chantier, grâce notamment à un travail par phases. Le projet modifie profondément la circulation et les déplacements. Il s'agit d'éviter le grand chamboule-tout. Dans un premier temps, les travaux concerneront la reprise de trottoirs et des angles des rues, et la réorganisation de la circulation.

Le projet prévoit la transformation du terre-plein central et la suppression du giratoire. Qu'est-ce que cela va changer ?

G. L. C. : C'est l'un des points forts du projet, élaboré en concertation avec les habitants. Ce terre-plein, accidentogène et donc très peu emprunté par les piétons, va être agrandi vers la partie sud de la place de manière à former un très grand espace public et piétonnier. Celui-ci ira de la place Paul-Langevin à la tour Orion, derrière le bâtiment de l'ancien office du tourisme. En ce qui concerne la circulation automobile, les trajets seront simplifiés. Par exemple, en venant de Paris, pour aller à Fontenay-sous-Bois, vous irez désormais tout droit, en évitant de tourner à moitié sur cette sorte de rond-point où les voitures passent de file en file.

JULIETTE DE SIERRA

Gaylord Le Chequer, premier adjoint au maire.

Le projet prévoit le doublement des espaces piétonniers, qui occuperont 70 % de la future Croix-de-Chavaux, contre 30 % aujourd'hui. Est-ce la fin du tout-automobile ?

G. L. C. : C'est plutôt un rééquilibrage et un meilleur partage de l'espace entre piétons, voitures, vélos, et tout ce qui roule. La Croix-de-Chavaux est marquée par un lourd passé automobile. Pendant longtemps, c'est ici que les cars des usines venaient ramasser les ouvriers. Les usages ont changé. Qui aurait imaginé, il y a quelques années, voir de jeunes parents traverser la Croix-de-Chavaux à vélo avec leurs enfants à l'arrière ? Regardez le « compteur vélo » situé au bout de la rue Dreyfus : il affiche près de 5 000 passages par jour.

Quels sont les aménagements prévus sur ces nouveaux espaces ?

G. L. C. : D'abord, du végétal et des espaces verts ! Nous prévoyons la plantation d'une soixantaine d'arbres, en plus de la vingtaine existant. Et puis, sur les nouveaux espaces piétons, de nouveaux espaces verts, en pleine terre. L'idée, c'est de créer un véritable îlot de fraîcheur et de nature, en prévention du dérèglement climatique et des canicules. Le projet prévoit aussi un aplanissement des sols sur les espaces piétons afin de faciliter les déplacements de tous, et spécialement des personnes à mobilité réduite. Cela signifie, par exemple : plus aucun trottoir à franchir pour se rendre au centre commercial depuis le boulevard Rouget-de-Lisle. La future Croix-de-Chavaux sera un vrai lieu de destination, accessible à tous et agréable à vivre, aux multiples activités culturelles et économiques.

En écho à la rénovation du quartier de la mairie ?

G. L. C. : C'est un projet qui va en fait, simplement, agrandir le cœur de ville. Car les nouveaux aménagements s'accompagnent de nombreux projets urbains. Comme la récente rénovation de la tour Urban, qui était inoccupée depuis la fin des années 1990. Ou bien le projet de résidence étudiante dans l'ancienne usine Chapal. Ou encore la création de la maison des cultures urbaines, dans l'ancien cinéma Méliès… La Croix-de-Chavaux est une place populaire et le restera. ■

RÉCAP'. Retour sur un projet lancé en 2015

Les ateliers de concertation et les expérimentations qui ont jalonné la préparation des travaux de réaménagement de la Croix-de-Chavaux ont permis à la municipalité d'impliquer les habitants dans ce projet d'ampleur.

Pour les services de la Ville et pour les habitants, le réaménagement de la Croix-de-Chavaux, c'est une longue histoire qui commence notamment par une marche urbaine en 2015.

17 mai 2016 : lancement d'une concertation qui se veut vivante et innovante. La projection d'un film sur la construction du centre commercial en 1969 offre une entrée en matière pour réfléchir ensemble à l'avenir de cet espace.

11 juin et 10 décembre 2016 : deux ateliers permettent aux habitants de réfléchir à des scénarios d'aménagement de l'avenue Paul-Langevin. Ces mêmes habitants sont sollicités pour imaginer la transformation d'un parking en un espace de rencontre.

FRANCESCO GATTONI

La Croix-de-Chavaux en février 2015, durant une marche urbaine.

Été 2017 : « La place est à nous ! » offre une première expérimentation de piétonisation de l'avenue Paul-Langevin, matérialisée par un marquage au sol aux couleurs vives. Tout l'été se succèdent des animations dédiées au jeu, à l'apprentissage pour les enfants, au sport, à la détente et au divertissement. Cette expérimentation, de juillet à octobre 2017, est précédée et suivie de plusieurs rencontres avec les habitants, qui permettent de faire évoluer le projet en restituant 14 places de parking auxquelles on accède par les rues du Sergent-Bobillot et Girard.

Été 2018 : « La place est à nous ! » #2 expérimente une nouvelle piétonisation partielle de l'avenue de la Résistance au boulevard Chanzy, permettant la création de deux grands parvis.

Été 2019 : la place Paul-Langevin dévoile ses aménagements définitifs. Aire de jeu, brumisateurs, modules de skate-board, jardinières et un nouveau passage piéton renforçant la connexion avec la place Jacques-Duclos habillent désormais cet espace apaisé.

3 octobre 2023 : une réunion réunissant près de 200 habitants sous la halle du marché de la Croix-de-Chavaux lance la deuxième phase de concertation. Le maire et le premier adjoint, élu à l'urbanisme, y présentent les grandes lignes du projet.

16 novembre 2023 : un atelier de concertation avec les habitants porte sur les usages, la végétalisation et les mobilités.

Entre novembre 2023 et septembre 2024 : un comité consacré au vélo et la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées se réunissent à plusieurs reprises afin de réfléchir à des solutions permettant d'améliorer l'aménagement des pistes cyclables et de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. ■

HISTOIRE. Croix-de-Chavaux, un patrimoine unique

Dans les années 1920, la Croix-de-Chavaux bénéficie d'un premier aménagement.

Avec l'augmentation du trafic automobile, un sens giratoire est créé.

Une partie du quartier est en friche dans les années 1960.

L'aménagement dans les années 1970, avec la création d'un supermarché avenue de la Résistance.

ARCHIVES MUNICIPALES / DR

« Croix-de-Chavaux », « Croix-de-Chav' », « place Jacques-Duclos »... Tous ces noms désignent une seule et même pièce urbaine structurée autour d'un carrefour historique, cœur battant de Montreuil.

« Une fourmilière aux portes de Paris ! » Ainsi est présentée la Croix-de-Chavaux dans un guide de 1825 sur Paris et sa banlieue. Au pied de la colline où s'étend aujourd'hui le parc des Guilands, à la croisée des routes vers Paris, Vincennes et Fontenay-sous-Bois, le carrefour de la Croix-de-Chavaux s'est imposé au cours des siècles comme un haut lieu des échanges à Montreuil. Son nom lui-même est unique et mystérieux. « Chavaux » évoquerait la présence d'un relais de poste à « chevaux ». Lorsque le lieu apparaît pour la première fois sur une carte officielle (le plan Roussel, 1730), il est pourtant orthographié « Croix de Chavot » (« chavot » étant un nom courant à l'étymologie incertaine). Longtemps agricole, commerçante, la Croix-de-Chavaux devient industrielle, à l'instar de tout le Bas-Montreuil, au milieu du XIXe siècle. C'est ici que la famille Chapal fait bâtir, en 1857, son usine de traitement de cuir, qui s'étend sur 4000 m² entre les rues de Vincennes et Kléber. Fin XIXe, l'usine Chapal produit 18000 tonnes de peaux par an, soit un tiers de la production française. Vaisseau amiral de l'activité économique à la Croix-de-Chavaux, cette tannerie emploie jusqu'à 1000 ouvriers dans les années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, la baisse puis la fin de son activité, qui vont de pair avec la désindustrialisation de tout Montreuil, pèsent lourdement sur le dynamisme du quartier, où prédomine un habitat dense et vétuste. Au milieu des années 1960, la municipalité dirigée par le maire communiste André Grégoire lance un vaste projet de revitalisation de la Croix-de-Chavaux et ses alentours – « l'une des plus extraordinaires opérations de l'agglomération parisienne », écrira *Le Parisien libéré* en date du 20 mars 1969. Les travaux débutent en 1965 et dureront près de dix ans, sous la houlette de la Semimo (Société d'économie mixte de construction et de rénovation de Montreuil, créée en 1962) et du célèbre architecte Claude Le Goas. Sur une superficie de 7 hectares, sortent de terre : près de 1000 logements (dont plus de la moitié « sociaux ») ; 20000 m² de locaux commerciaux, pour un supermarché (inauguré par la marque Parunis, que remplacera plus tard l'actuel Monoprix) et 60 commerçants indépendants ; un parking couvert à cinq niveaux ; sans oublier le premier cinéma Méliès et le conservatoire de musique et de danse, aux formes uniques signées Le Goas. Cette gigantesque rénovation urbaine s'accompagne de gros aménagements routiers, justifiés par l'augmentation constante du trafic automobile. La place elle-même est aménagée en giratoire, avec un terre-plein central, où une stèle rappelle la mémoire du Montreuillois Jacques Duclos, ancien dirigeant du Parti communiste français. Au nord du carrefour, la vieille rue Alexis-Pesnon a été élargie de 30 mètres pour accueillir les quatre voies de la nouvelle avenue de la Résistance, où est inauguré le monument de la Résistance en octobre 1969. Dans un article du *Monde* sur Montreuil, paru le 25 novembre 1971, alors que le chantier est en voie d'achèvement, on lit : « La banlieue n'est plus la banlieue dans un quartier comme la Croix-de-Chavaux, où il fait bon acheter, se cultiver et se distraire. » ■

Au milieu des années 1960, la municipalité lance un vaste projet de revitalisation de la Croix-de-Chavaux